**Note technique : amiante, pollution des sols et présence de réseaux**

Le présent document a pour objet de reprendre les éléments en prise direct avec les emprises des fonciers adjacents A et B ainsi qu’aux virages Sud et Nord relatives à l’AMI Stadium. Il est à noter que des documents techniques (relevés, Diagnostic technique amiante, plans réseaux ...) sont disponibles et pourront être fournis sur demande.

* **Amiante**

Concernant l’amiante, les derniers diagnostics techniques amiante ( DTA) réalisés sur le foncier adjacent A et sur les voies de circulation (voie pompier et voie d’entrée) permettent de conclure qu’il n’y pas de présence d’amiante sur ces zones. Sur foncier adjacent B et des locaux techniques construits après 1997 (bâtiments achevés en 2003), l’utilisation d’amiante est totalement proscrite dans les matériaux de construction.

* **Pollution**

Il n’y a pas eu d’occupation industrielle sur le site du stadium et pas d’ICPE connue à proximité, selon les bases de données de la BRGM et jusqu’en 1960, le site aurait eu essentiellement une vocation agricole.

Compte-tenu des spécificités du secteur, cerné par les lacs villeneuvois, il est possible qu’il y ait eu des apports de matériaux (remblais) mais cette information reste aujourd’hui à confirmer. Nous disposons également d’une étude de sol diligentée dans le cadre de la construction du local RCU (Réseau de chaleur urbain) à proximité du foncier adjacent B qui indique *une épaisseur de terre végétale, la présence de remblais limoneux reposant ensuite sur des formations limoneuses en place. Si le sondage avait pu être mené plus en profondeur, la craie en place serait atteinte, normalement, vers 3 à 4 mètres sous le niveau du terrain actuel*

Pour la géologie, nous avons quelques points de sondage au niveau du tracé de la rocade mais il semble que ceux-ci ont été diligentés justement en vue de sa réalisation, donc peu de valeur vu la profondeur. Nous avons pu constituer une photo-interprétation aérienne de la zone :

des champs jusque 1960 / photo suivante : 1983, le stadium est construit.

*.*

***Les réseaux***

Des plans des réseaux d’eau potable, d’assainissement, d’électricité et de réseau de chaleur urbain sont disponibles. Il est à noter que le réseau de gaz n’est pas présent sur l’emprise du terrain d’honneur du Stadium mais passe à proximité sur l’avenue de la châtellenie.

Cependant, Stadium a connu et connaît encore différentes phases de modernisation avec parfois des plans de recollement qui n’ont pas toujours été fournis. Il conviendra de faire une recherche des réseaux afin d’avoir une « photographie » la plus cohérente possible sur ces éléments.